



Montreuil, le 15 novembre 2019

Mme Muriel PENICAUD  
Ministre du Travail  
Courriel : [sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr)

M. Gérald DARMANIN  
Ministre de l'Action et des Comptes publics  
Courriel : [sp.macp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sp.macp@cabinets.finances.gouv.fr)

M. Olivier DUSSOPT  
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique  
Courriel : [sp.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sp.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr)

N/Réf : NM/VO  
N°231\_20191115

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 23 et 25 novembre 2019**

Madame et Messieurs les Ministres,

Comme vous ne pouvez l'ignorer, 230 000 femmes sont victimes de violences conjugales chaque année. Chaque jour, 10 viols ou tentatives de viols se produisent sur un lieu de travail.

80 % des femmes disent être victimes de sexisme au travail, 30 % de harcèlement sexuel.

En juin 2019, après cinq ans de mobilisation, la CGT a gagné avec la Confédération syndicale internationale, l'adoption d'une norme de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) permettant de protéger toutes les femmes du monde contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour s'appliquer, cette norme doit être ratifiée par chacun des pays. Dans ce cadre, la CGT exige de nouveaux droits en France.

Les lieux de travail ne peuvent être l'angle mort de la politique du gouvernement pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, il nous faut gagner :

- La prévention des violences
- La mise en place d'une heure obligatoire de sensibilisation, sur le temps de travail, de tou-te-s les salarié-e-s aux violences sexistes et sexuelles ;
- La formation de tous les managers, RH et représentant-e-s du personnel ;
- Le renforcement des droits et moyens des référent-e-s violences des entreprises (gagné-e-s par la CGT en 2018!) ;
- La protection des victimes et de leur droit au travail ;
- La mise en place d'un lieu d'accueil et d'une procédure de signalement garantissant la confidentialité et la rapidité de réponse (pour les femmes victimes de violence de la part de personnes extérieures (clients, usagers, patients...) : prise en charge des frais de justice (et de

santé le cas échéant) par l'employeur, changement immédiat de poste pour ne plus être en contact avec l'agresseur.

Le 25 novembre, c'est la journée mondiale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Des actions auront lieu en France et dans le monde entier.

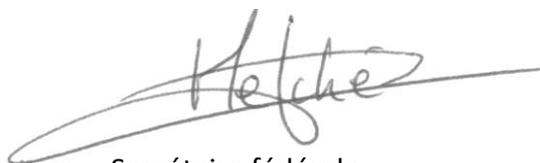
Le samedi 23 novembre à Paris et dans toute la France. La CGT fait partie du collectif #noustoutes et appelle les salarié·e·s à manifester pour exiger 1 milliard d'euros contre les violences.

Afin de permettre aux personnels du champ fédéral de se mettre en grève pour participer aux différentes initiatives et porter leurs revendications, la Fédération CGT des Services publics dépose des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 23 et 25 novembre 2019 pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Nathalie METCHE-NICKLES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Metche', with a long horizontal flourish extending to the right.

Secrétaire fédérale